Rademont le, 1er novembre 2007

Chère Josette, Cher Guy,

C’est avec une grande tristesse que je me dois, dans l’intérêt de la liste que vous présentez, renoncer à ma candidature au poste d’éventuel conseiller municipal soumis au choix des électrices et électeurs de LIZY. En effet, après amples vérifications auprès des services des Impôts, l’inéligibilité est certaine car je ne rempli pas la condition qui est celle d’être contribuable dans la commune : Le bien foncier de la zone industrielle ne me classe qu’en nu propriétaire.

La loi s’applique à tous. Il est vrai que la déception est grande mais ma conscience morale m’oblige à la respecter.

Depuis un certain nombre d’années, je souhaitais participer à la vie communale mais j’ai toujours reporté cette échéance car le manque de temps n’aurait fait de ma personne qu’un conseiller à temps partiel. Le mandat confié par les électrices et électeurs de les représenter dans la vie communale est trop respectable pour ne faire qu’un travail en dilettante. L’écoute active étant la règle de tout élu, il est fondamental de disposer du temps pour être à leur service et répondre à leurs interrogations.

Bien que non éligible, je souhaiterai rester le « citoyen relai » disponible pour des missions de réflexion qui pourraient m’être confiées éventuellement.

Avant de clore cette lettre, je voudrais vous faire part de quelques réflexions personnelles.

D’un point de vue général, il ne faudrait pas perdre de vue, que ce sera un scrutin « difficile » :

* En premier lieu, il y a le « **handicap** » d’avoir été et vouloir être. Il est nécessaire d’essayer de faire passer le message que cette liste ne s’inscrit pas dans la continuité de la précédente. Combien de fois ai-je entendu « on prend les mêmes et on recommence »… « Rien ne changera »… « Les décisions prises sont celles d’un groupuscule »…
* En second lieu, il faut être conscient que **la pluralité de candidates et candidats** (4 listes à ma connaissance), dans un **suffrage de liste majoritaire à deux tours**, où le panachage, le vote multi liste (jusqu’à 23 noms retenus) seront de circonstance, ne favorisera pas l’émergence d’une majorité (12 élu(e)s avec majorité des suffrages exprimés et un suffrage personnel égal au quart de celui des électeurs INSCRITS). **Les voix sont décomptées par candidat et NON par liste !**
* En troisième lieu, un changement radical devrait être de circonstance. Le passé… essayons de le faire oublier… allons vers l’AVENIR et surtout vers **l’intérêt général et le mieux être pour tous.**

Suite page 2/3

Si j’avais pu me présenter, je me serai « battu » pour « mes » priorités suivantes :

1. Le **stationnement devenu impossible dans le centre ville** :
	1. : **Le peu de commerçants restant mérite une attention particulière**. J’avais évoqué « l’arrêt minute » en face de chaque commerçant. Je crois qu’il faudrait s’inspirer des réalisations faites dans d’autres communes. Une commission d’étude extérieure (Je ne suis pas Monsieur Nicolas SARKOZY) pourrait éventuellement voir le jour.
	2. : **Le stationnement dit « résidentiel** » mérite une approche différente de celle menée jusqu’à présent.

Un constat simple issu d’un changement de mentalité et de mœurs : chaque famille hébergée en centre ville dispose d’une ou deux automobiles sans pour autant bénéficier d’un garage. La technique de la « zone bleue » a bien des limites puisque rien n’empêche de changer l’heure du disque avant chaque échéance horaire. Conclusion : le véhicule reste à sa place toute la journée ! Les maisons du centre ville sont issues de famille de commerçants qui, à l’époque, n’avait pas de problèmes liés au stationnement car bien souvent la famille disposait d’un garage. La vente de ces maisons en appartements n’a fait qu’amplifier ce phénomène de société. Hier, il y avait un garage pour un immeuble… Aujourd’hui zéro garage pour « x » appartements !

Alors pourquoi ne pas vouloir réfléchir à l’idée **d’un parc de stationnement** (Tambourin et ex-place du marché) **entièrement sécurisé** (gardiennage et/ou vidéo surveillance, accès par carte électronique). Cette mesure permettrait de dégager des espaces tout en autorisant les habitants de ces maisons à déposer leurs achats sans avoir à les transporter du lieu de parking à chez eux. Oui à un centre ville écologique car les espaces libérés pourraient permettre la pose de bancs et pourquoi pas la création de terrasse devant les débits de boissons, restaurants, commerçants. Encore un travail de commission d’étude pour la faisabilité d’un projet ambitieux mais peut-être réaliste. Les financements, pour ce lourd projet, pourraient être trouvés auprès du département ou de la communauté européenne. Le « mieux vivre » engendre une volonté et un coût !

1. **: L’HABITAT LIZEEN : Doit-on continuer à vouloir maintenir une « ville dortoir» ?**
	1. : Y aurait-il une ambition personnelle cachée et non avouée à vouloir faire passer le nombre d’habitants à plus de 3.500 ? Je me pose cette question aujourd’hui. Il me semble qu’en écoutant les « gens de LIZY » un certain ras-le-bol se manifeste. N’avez-vous jamais entendu « ***C’est COPE qui nous envoie BEAUVAL*** »… Le message est clair ! Il n’y a pas de ma part de connotation raciste ou xénophobe, j’exprime simplement la réflexion entendue…

Suite page3/3

.

* 1. : A mon humble avis, je pense que **l’accroissement de population engendrera des remises à niveaux** importantes tant des **infrastructures** existantes (station d’épuration, adductions diverses, voiries, stationnement) que **des services** à offrir (écoles, polices et sécurité, services administratifs, loisirs…). L’exigence a des limites mais il faut savoir les écouter…
	2. : L’accroissement et l’amélioration de l’habitat doivent être maitrisés, c’est certain. Mais pas uniquement en construisant du neuf. Un programme de rénovation de l’habitat privé est aussi à lancer car des logements insalubres, il en existe certains.
1. : **L’INNOVATION** : **On ne peut plus « vivre » comme avant…**

Il faudrait que chaque membre du futur conseil ait à cœur d’émettre des idées nouvelles pour chercher à donner à LIZY une autre image, une autre dimension humaine. Je n’ai pas la prétention d’être un rénovateur inconscient, chaque action à développer devant être en phase avec le budget communal. Innover, oui certainement, mais dans le pur respect des aspirations de habitants de la commune.

A ce sujet, je me permettrai d’émettre quelques idées :

* 1. Création d’un poste « d’écrivain public » pour toutes celles et ceux qui auraient besoin de ce type de service dans leur vie personnelle.
	2. Création de **commissions indépendantes** au service de la municipalité dont le rôle serait d’examiner, chiffrer d’éventuels projets. La synthèse devant être adressée à monsieur le Maire.
	3. Faire usage du « référendum d’initiative populaire » pour les décisions importantes (grand projet d’urbanisme – développement durable…)
	4. Organiser des réunions d’informations sur les projets importants à mener
	5. Réfléchir à l’utilité d’une médiathèque de communauté de communes…

Encore une fois, je vous prie d’accepter mes profondes excuses pour ce contretemps et cette défection malgré moi.

Je reste, néanmoins, à votre disposition pour vous apporter, si vous le désirez, quelques unes de mes compétences. Je vous laisse le libre arbitre de lire cette lettre à l’ensemble de vos colistier(e)s.

Je vous prie de croire, Chère Josette, Cher Guy, en mes profonds respects.

Bien amicalement.

JM DELATTE